



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Don d'organes

Question écrite n° 39246

Texte de la question

M Georges Sarre attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur l'insuffisance des subventions accordees a l'association France-Transplant, qui freine les greffes de moelle osseuse. Un complement budgetaire de 5,5 millions de francs serait indispensable pour permettre le typage cellulaire des 10 000 donneurs potentiels supplementaires qui se sont manifestes recemment et qui attendent toujours d'etre convoques pour subir les examens indispensables. Dans le meme temps, 450 malades, atteints de leucemie incurable, sont en attente de greffe qui, seule, pourrait les sauver. Il lui demande donc si elle est disposee a debloquer cette somme finalement modique qui contribuerait peut-etre a sauver des vies humaines. Il voudrait aussi connaitre les initiatives qu'elle compte prendre pour acclereler la constitution du fichier europeen de moelle osseuse qui multiplierait les chances de trouver un donneur compatible.

Données clés

Auteur : [M. Sarre Georges](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39246

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1621